

## INVESTIR EN NÉONATOLOGIE ? INDISPENSABLE POUR AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ

**Dans le cadre de l'amélioration constante des démarches étiologiques du prématuré et de l'enfant né à terme, le service de néonatalogie est équipé depuis quelques mois d'un EEG d'amplitude, matériel souvent réservé aux services de réanimation néonatale (niveau III).**

L'électroencéphalogramme est un indispensable lorsqu'il s'agit d'apprécier l'état neurologique des nouveaux-nés.

Qu'il s'agisse d'une suspicion d'anoxo-ischémie cérébrale, de mouvements anormaux paroxystiques ou encore de prématurité, chaque minute compte afin de mettre en place le traitement adapté.

C'est dans cette optique que le Docteur Elsa Seys, responsable de la Néonatalogie-Pédiatrie, a voulu doter son service de cet appareil. Un investissement de 25000€, nécessaire pour une prise en charge efficace, limiter les transferts sur le CHU de Reims et donc, les séparations souvent difficiles du nourrisson et de ses parents.

C'est auprès du Professeur Bednareck, -chef du pôle Femme-Mère-Enfant du CHU de Reims et référente nationale de l'EEG d'amplitude- que le Dr Seys a pu être formée. Elle souhaite que ses collègues ainsi que ses internes puissent eux-aussi bénéficier d'une formation sur ce type de matériel, et cela, avant même de passer par le CHU. Une véritable plus-value pour les étudiants en médecine passant par le CH de Charleville-Mézières.

L'autre avantage de l'EEG d'amplitude est qu'il est très facile à mettre en place et ne nécessite pas la présence d'un médecin. Il suffit de choisir la taille du casque (du petit prématuré au nourrisson né à terme) et de l'installer. Les 5 électrodes étant déjà intégrées au casque, il n'y a plus de souci de mise en place.

Concernant le personnel infirmier, il est également indispensable que chacun d'entre eux reçoive une formation de base, afin de détecter un éventuel tracé pathologique, pour ensuite en référer au médecin. Ainsi, le docteur Seys souhaite améliorer la réactivité des prises en charge en s'appuyant sur les compétences de chacun des membres de son équipe.



**CONTACT PRESSE :** Julie Séverin-Ligabue  
julie.severin@ch-nord-ardennes.fr  
03.24.58.78.44 ou 06.10.30.13.97